

« *Il y a comme un goût amer en nous,  
Comme un goût de poussière dans tout,  
Et la colère qui nous suit partout... »*

Le **SETCa-SEL** est parfaitement conscient des enjeux de santé mentale des jeunes mis en avant par les psychologues et les pédiatres et en mesure toute la gravité. Durant de nombreuses semaines, il a soutenu les efforts faits pour maintenir les écoles ouvertes. Mais la nécessité sociale ne peut être assurée au détriment de la sécurité sanitaire des personnels de l'enseignement.

Le **SETCa-SEL** est choqué par le manque de considération du monde politique à l'égard d'une profession que le même monde politique ne cesse de qualifier d'essentielle tout en lui faisant subir des violences symboliques. Depuis plus d'un an, les membres des personnels de l'enseignement sont soumis à de profonds changements dans l'exercice de leur profession, qui leur occasionnent la plupart du temps une surcharge de travail non négligeable.

Le **SETCa-SEL** déplore que le Gouvernement fédéral reste sourd aux nombreux appels lancés par les ministres de l'éducation en vue d'établir une priorité à la vaccination pour les personnels de l'enseignement.

Le **SETCa-SEL** déplore de n'avoir été suivi ni par le Politique, ni par les employeurs lorsqu'il exigeait des mesures claires et fermes visant à assurer la protection des membres des personnels de l'enseignement en contact permanent avec les jeunes dont ils ont la charge.

Le **SETCa-SEL** déplore que ces mesures qui devaient être imposées aux employeurs en matière de protection sanitaire ne soient jamais restées que des recommandations.

Les dernières mesures prises par les autorités, figurant dans la circulaire 8027, ne sont pas de nature à satisfaire notre volonté que soient protégées toutes les catégories de personnel de l'enseignement.

**Le SETCa-SEL exige :**

**de chaque employeur**

- qu'il fournit les équipements de protection individuelle comme il est légalement tenu de le faire ;
- qu'il mette à disposition des locaux adéquats et conformes aux prescrits sanitaires ;

**du Politique**

- qu'il généralise les tests rapides au niveau de tous les établissements ;
- qu'il organise un tracing permettant le suivi efficace des cas COVID ;
- qu'il accorde aux personnels de l'enseignement un accès prioritaire à la vaccination.

**Ce n'est qu'à ces conditions qu'une rentrée à 100% en présentiel sera possible dès le 19 avril. Elle permettra**

- de retrouver des conditions de travail acceptables ;
- de limiter le décrochage des élèves ;
- d'améliorer la santé mentale des élèves et des enseignants.

Concernant ce dernier point, une attention particulière et bienveillante sera nécessaire, notamment au moment des évaluations.

Le **SETCa-SEL** prend également bonne note, dans le cadre des négociations interprofessionnelles, du refus des employeurs du privé de prendre en considération les justes revendications salariales des membres des personnels administratifs et ouvriers de l'enseignement libre rémunérés sur fonds propres (CP 152 et CP 225). En conséquence, le **SETCa-SEL** s'associe au préavis de grève déposé par le SETCa pour le lundi 29 mars en solidarité avec les travailleurs des secteurs privés.

**Le SETCa-SEL dépose également un préavis de grève pour le mardi 30 mars et appelle ses affiliés à s'associer à toute action qui pourrait être initiée dans les écoles entre le 24 mars et le 2 avril 2021.**